



## ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette  
Tel : 01 64 37 23 41  
Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>



ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION  
SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS –  
TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 DE L'AS ROCHETTOISE

Mercredi 15 mai 2019 à 19h – Mille clubs

#### Présents :

- **Municipalités de La Rochette et Dammarie-les-Lys :** B. Watremez, A Sartori et D. Théraulaz,
- ASR : M. Bourreau (Président), JM. Lucet (Président d'Honneur), M Boccock (Vice-Présidente), S. Lecuyot (Trésorière), P. Vitani (Secrétaire), F Godebert (Trésorier-Adjoint), F Montailler (Secrétaire Adjoint)
- **Associations et sections :** Arts Martiaux, Athlétisme, Badminton, Basket-ball, CMS, Multisports, Football, GV, Pétaque, Tennis, Tir à l'arc, VTT, Volley-ball.
- **Vérificateurs aux comptes :** A Sartori et M Miton (Président d'Honneur)

Vérification du quorum : L'ensemble des sections étant présentes, le quorum est atteint et l'assemblée générale ordinaire peut donc délibérer valablement.

1 minute de silence est d'abord observée en hommage du Président d'Honneur René Huard décédé en janvier.

Adoption du PV de l'AG ordinaire 2017 du 16 mai 2018 à l'unanimité.

Adoption du PV du CD du 15 avril 2019 à l'unanimité.

Présentation du rapport moral 2018 adopté à l'unanimité

Les effectifs restent stables.

-2135 adhérents en 2017

-2155 adhérents en 2018 soit + 20

Rochettois : 24%

Communauté (hors la Rochette) : 59%, avec la Rochette : 83%

Extérieurs : Communauté : 17%

Cette stabilité doit rester relative car l'explosion des effectifs Football (sans doute effet Coupe du Monde) cache une partie de la vérité. La plupart des sections les maintiennent mais d'autres enregistrent une régression.

En ce qui concerne les finances ; une seule section affiche un bilan négatif : le Tennis. Nous sommes inquiets du devenir de cette section à ce jour, mais il faut qu'elle sache que nous ne l'abandonnerons pas.

Nous devons remercier la Municipalité pour le maintien du subventionnement 2019, identique aux années précédentes.

Un autre point noir : le CMS. Plus de médecins disponibles et des adhérents qui ne respectent pas les rendez-vous. La Présidente du CMS et moi-même, nous ne baissons pas les bras et nous tentons actuellement de nous rapprocher du nouveau pôle médical rochettois afin d'envisager un partenariat pour nos sportifs.

Quelques points désagréables :

-la démolition des tribunes du stade pour des problèmes de sécurité. Donc plus de vestiaires, bureaux et locaux de rangement. Qu'est-il envisagé par la Municipalité ???

-des sections non en règle administrativement, qui ne communiquent pas les dates de leur AG, qui n'invitent pas les élus et le Président de l'ASR. Question : les AG ont-elles bien lieu ?

Je me dois donc à l'avenir de me pencher sur ces cas car toutes les associations qui reçoivent des subventions se doivent, obligatoirement, de tenir une AG annuelle.

- des adhérents qui ne respectent pas les horaires de fermeture des installations.
- des sections qui abusent de demandes de dérogations (horaire, créneaux, salles)
- des sections qui ne laissent pas les installations propres.
- des sections et associations qui ne montrent pas une volonté de mutualisation des matériels stockés.
- enfin un sol du gymnase R HUARD dégradé qui n'est pas près d'être changé.

Voici donc un ensemble de désagréments qui doivent se résoudre entre gens responsables afin que nous ne soyons pas tous pénalisés à l'avenir.

Mais il y a aussi des points positifs.

-une nouvelle directrice des services techniques très à l'écoute du monde sportif, conciliante, cherchant toujours à résoudre les problèmes en concertation et qui a insufflé une volonté de sérénité dans les échanges avec le personnel municipal.

-une cohérence horaire identique obtenu pour les 2 gymnases avec une fermeture commune à 22h30 (hors compétitions officielles). Attention il est impératif que l'ensemble des adhérents respectent cet horaire, sinon retour en arrière avec minuterie.

J'en profite pour féliciter l'ensemble des sections pour leur travail, leur dynamisme, et leurs résultats.

J'en confluerai par des remerciements à tous les acteurs qui participent à la vie sportive Rochettoise.

.-la Municipalité de la Rochette

-les Municipalités de Dammarie- les -lys et Vaux- le- Pénil

-l'Agglomération Melunaise

-le Conseil départemental

-le webmaster de l'ASR : JM TRAN

-les employés municipaux, les personnels administratifs de la commune.

-les partenaires, parents, adhérents et surtout vous chers Présidents et bénévoles et je vous souhaite à tous une bonne année sportive 2019.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

#### Présentation du compte de résultat 2018 et bilan (consultable sur demande) :

Le solde est négatif de 887,99 €, suite au non remboursement d'un montant de 1500 € de la section Tennis (prêt de 3000 € fin septembre 18). Ce remboursement effectué, le résultat aurait donc été positif.

Le bilan ASR est donc de 6100,58 €.

L'objectif est de disposer d'une trésorerie de 10 000 € environ afin de pouvoir aider ponctuellement les sections en difficulté.

#### Lecture du rapport du vérificateur aux comptes par Alain Sartori pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 :

Les comptes des autres sections sont examinés lors de leurs AGO respectives.

Le bilan ASR est donc positif à hauteur de 6 100,58 €.

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.

#### Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 à l'unanimité :

A. Sartori et M. Miton.

#### Présentation du BP 2019 (consultable sur document du compte de résultat)

Rappel : les petits matériels sont financés sur facture (plafond : 100 €) avant le 30 juin 19.

#### Le Bilan général des sections est présenté (document à usage de la Municipalité).

Election du Président de l'ASR : Michel Bourreau est réélu à l'unanimité.

#### Intervention des adjoints aux sports des maires de La Rochette et Dammarie-les-Lys :

- B. Watremez a d'abord remercié les bénévoles. Il a ensuite rappelé les 288 000 € d'investissements de la municipalité, malgré la baisse des dotations de l'Etat. Concernant les tribunes, 3 possibilités sont offertes : construction provisoires (mais coût de 45 000 € à perte), reconstruction en dur ou en module, démolition avec reconstruction sur une partie.

- D. Théraulaz a d'abord indiqué la nécessité de mutualiser les équipements, de disposer d'un équipement majeur avec d'autres satellites. Il est nécessaire que les projets soient élaborés avec les Municipalités. Le fonds de concours de l'agglomération a pu bénéficier à certains équipements, dont La Rochette.

Enfin, Paul Vitani est intervenu pour évoquer les évolutions nationales des financements de l'état, avec notamment la création de l'Agence Nationale du Sport (gestion de l'ex CNDS.)

## Rapports annuels des sections

### Arts Martiaux :

- 68 adhérents, dont 43 pour le yoga (petite diminution), 5 pour le nunchaku (dont l'entraîneur) et 20 pour le karaté,
- Passage de ceintures orange et jaune,
- Reprise d'activité pour 8 jeunes de 7 à 14 ans,
- Préparation d'une féminine pour le passage d'une ceinture noire fin 2020.
- Stages de méditation organisés le samedi, suivis d'une marche en forêt le dimanche,
- Stages à Beauvais début mai et au Portugal début juin.

### Volley-ball :

- Malgré un renouvellement important de l'effectif, l'équipe fanion se maintient,
- Moins de 13 ans et 11 ans féminins et masculins se sont distingués en championnats et coupe de France,
- Partenariats avec écoles étoffés,
- Municipalités remerciées, notamment les personnels, de Dammarie-les-Lys, Vaux-le-Pénil et surtout La Rochette.

### Athlétisme :

- plus de 190 adhérents,
- diverses animations, avec le bois de La Rochette bien balisé et permettant le chronométrage des distances,
- résultats : podiums départementaux, championnats de France dont celui de marathon (La Rochette champion d'IDF),
- accident sur le stade et arrêt cardiaque à déplorer,
- remerciements pour les subventions,
- disparition d'infrastructures spécifiques à déplorer, qui engendre le départ d'espoirs : perte de la cage de lancer de marteau, de lancer de disque, barrières de steeple, poteaux de saut à la perche, sautoir en longueur et d'une piste inutilisable 5 mois par an.

### VTT :

- augmentation du nombre de licencié,
- plus de participation aux forums car la plupart des licenciés proviennent d'internet,
- finances saines grâce aux sponsors,
- animations : Morvan, 24h de Buthiers avec une 14<sup>e</sup> place en élite, sortie dans le Perche en septembre et randonnées à proximité,
- sentier de 8 kms achevé avec boucle, avec objectif de 60 kms souhaités à terme si autorisation de l'ONF,
- repas et burger party prévus
- remerciements à l'ASR et à la municipalité qui répond favorablement à toutes les demandes.

### Tir à l'arc :

- diminution des adhérents (52),
- investissement dans des cibles 3D,
- forum avec le Multisports,
- forum d'entreprise en juin et autre animation à Pontault-Combault,
- formation de l'entraîneuse dans l'arbitrage et le tir à poulie,
- remerciements à la municipalité.

#### Basket-ball :

- diminution des effectifs : 173 adhérents et 11 équipes,
- bons résultats au niveau départemental,
- finances saines,
- création la saison prochaine d'écoles de basket labellisée au niveau régional et d'arbitrage.

#### Tennis :

- remerciements à la municipalité pour la réfection des courts,
- résultats : séniors et jeunes encourageants,
- AG le 12 juin 2019,
- Problème d'accès au club et aux courts extérieurs (inutilisables le samedi précédent, engendrant des dégradations par des personnes extérieures), qui devrait entraîner un renforcement de la surveillance.

#### Multisports :

- Très légère progression des effectifs, avec baisse des Rochettois,
- Créneaux actifs sur les 3, 4 et 5 ans, mais départs à partir de 6 ans, 2 créneaux pour les adolescents,
- Finances saines,
- Remerciements à la municipalité pour les tapis et les armoires.

#### Football :

- 652 adhérents dont 100 féminines, dont 31 à l'école de foot (210 garçons dans l'école), ce qui a entraîné des refus de d'autres communes pour la 1<sup>ère</sup> fois
- 33 équipes de 6 ans à vétérans,
- Féminines séniors en régionale 1, qui ont terminé 2<sup>e</sup> et disputent les barrages contre les Pays de la Loire pour l'accès à la N2,
- Garçons : pas d'accession à une division supérieure,
- Regrets pour les dossiers CNDS transférés à la fédération qui entrainera une absence de subvention en 2019.

#### Pétanque :

- 62 joueurs et joueuses,
- 9<sup>e</sup> club de Seine-et-Marne,
- Le club se porte bien.

#### Badminton :

- 207 adhérents, soit une légère baisse, dont 46 % de nouveaux et 26 % de femmes,
- Majorité de non compétiteurs,
- Embauche du 1<sup>er</sup> salarié qui entraîne jeunes et adultes,
- 3 équipes montent en divisions supérieures,
- Joueurs très motivés et qui souhaitent progresser, notamment en tournoi privé,
- 3<sup>e</sup> tournoi adulte (uniquement 2 autres en IDF) organisé avec 300 joueurs, mais critiques sur le gymnase, l'odeur des vestiaires, les fuites d'eau du toit,
- 63 jeunes de 7 à 16 ans : accueil compliqué en raison du passage du DES de l'entraîneur
- Accueil d'une étape de tournoi régional,
- Compétitions : une dizaine de joueurs y ont participé dont 6 très motivés, dont 1 titre,
- Le meilleur benjamin est sélectionné aux championnats de France,
- Remerciements à la municipalité.

#### GV :

- La section se porte bien : 89 adhérents, dont 75 % de Rochettois,
- Cependant les structures deviennent trop petites,
- Finances saines après 3 ans de difficultés,
- Trophée du comité départemental pour les 40 ans d'existence.

CMS :

- Reprise des visites par le Dr Boumbard, mais qui sera absent au forum,
- Les docteurs sont mécontents des rendez-vous non honorés.

Une remise de récompenses a ensuite été effectuée par B. Watremez au profit des sportifs et bénévoles du Badminton, de l'Athlétisme, de la Pétanque et du Volley-Ball

Paul VITANI  
Secrétaire

Michel BOURREAU  
Président